

# EN IMAGES

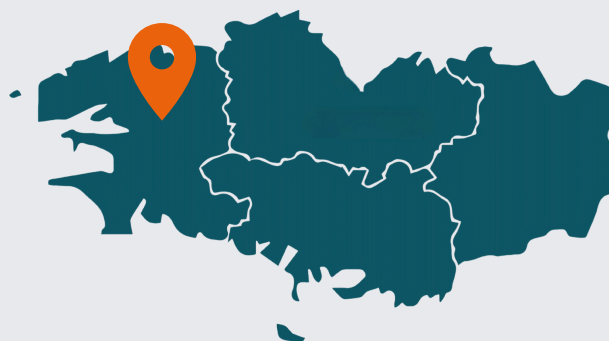


# CONTACTEZ-NOUS



49 RUE DE L'ARGOAT  
29450 SIZUN  
02.98.29.29.36

foyerdevie@val-elorn.fr



L'emplacement du foyer sur la commune favorise l'ouverture sur l'extérieur (salon de coiffure, médiathèque, bar-tabac, supérette, boulangerie, associations sportives et culturelles, etc. )

**La commune de Sizun est à :**

- 30 minutes de Morlaix
- 30 minutes de Brest
- 20 minutes de Landerneau
- 15 minutes de Landivisiau



RETROUVEZ NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Foyer de vie du Val d'Elorn - Sizun



# FOYER DE VIE DU VAL D'ELORN SIZUN



# SERVICE D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE 2025



RETROUVEZ NOUS SUR NOTRE SITE INTERNET

<https://val-elorn.fr>



Val d'Elorn

# QUI SOMMES-NOUS ?

## ORIGINES

Sous la tutelle du Centre Communal d'Action Sociale, le Foyer De Vie du Val d'Elorn a ouvert ses portes en 2015 et accueille aujourd'hui 20 adultes en situation de handicap mental.

## LE FOYER DE VIE DE SIZUN C'EST :

- Une équipe pluri-professionnelle avec différents corps de métier (dont psychologue, infirmier, moniteur d'atelier, psychomotricienne, enseignant en activité physique adaptée, référent sport etc.) qui œuvre au bon développement de l'autonomie et au bien-être des résidents.
- 2 unités (Avallon et Brocéliande) avec des organisations spécifiques.
- Des repas produits en interne.
- Un établissement ouvert sur l'extérieur grâce à son volet évènementiel développé.

**Un établissement en cours de réhabilitation !!**

## LE FOYER EN 2025

Des nouveaux locaux et aménagements extérieurs, (salle de sport, cuisine thérapeutique, espace bien-être ...)

4 places d'hébergement permanent supplémentaires

**LA CREATION D'UN  
HEBERGEMENT  
TEMPORAIRE**

## LES OBJECTIFS DU SEJOUR TEMPORAIRE



• Séjour de découverte pour préparer une future admission en hébergement permanent.



• Séjour de rupture pour le résident (déjà accueilli en structure).

• Séjour dans le cadre du répit des aidants.

## POUR QUI ?



- Toute personne ayant une orientation FDV de la MDPH.

NB : nous disposons de 2 places d'hébergement temporaire non médicalisé

## LE SERVICE D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

**NEW**

**OUVERTURE LE 13.01.2025**

## MODALITÉS DE SÉJOUR

- Durée de 11 jours (possibilité de renouveler dans la limite de 90 jours/an).
- Du lundi (14h30) au vendredi de la semaine suivante (11h00).
- Chambres meublées (lit, table de chevet, télévision, fauteuil et petit bureau), avec salle d'eau individuelle.

## MARCHE A SUIVRE



- Déposer un dossier sur VIA TRAJECTOIRE **HANDICAP** : <https://trajectoire.sante-ra.fr/Handicap/Accueil>
- Envoyer le dossier d'inscription unique par mail à : [foyerdevie@val-elorn.fr](mailto:foyerdevie@val-elorn.fr)
- Vous serez ensuite recontacté en vue d'une étude de votre dossier en commission d'admission.



## EN IMAGES

